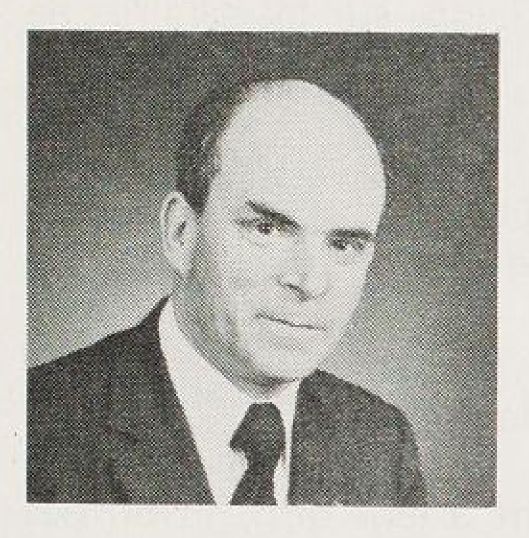
R.P.R. Rassemblement Pour la République.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1978



Noëlle DEWAVRIN



Clément TROCHERIE

Électrices, Électeurs,

Je m'appelle Noëlle DEWAVRIN et je me présente aux Élections Législatives de la 1ère circonscription de la Mayenne.

Je suis une femme de 45 ans, mère de 3 enfants, âgés de 22, 20 et 18 ans ; je connais donc bien les problèmes des mères de famille.

Je suis avocat et ce métier me met journellement en contact avec des détresses de personnes de tous âges, de toutes convictions, de tous milieux sociaux ; je peux donc vous aider à résoudre vos problèmes.

Je suis chargée de cours à la Faculté de Droit et mon enseignement me permet de connaître les aspirations et les problèmes des jeunes gens et des jeunes filles que j'aide à « démarrer » dans la vie.

Je suis déléguée nationale et membre de la commission exécutive du R.P.R. A ce titre je travaille en étroite collaboration avec Jacques CHIRAC qui m'a demandé de représenter le mouvement Gaulliste dans la 1ère circonscription de la Mayenne.

Je suis heureuse de mettre mon expérience de femme, d'épouse, de mère, d'avocate, d'enseignante, de militante gaulliste au service des Mayennais.

Je veux plaider avec cœur la cause de la Mayenne et de la France qui sont menacées dans leurs libertés et empêcher que sous des apparences tranquilles ou rassurantes la ville de Laval et vos magnifiques campagnes ne basculent dans le camp du collectivisme.

Je veux prouver que les miroirs aux alouettes ne sont que les miroirs de la fin des libertés.

Je veux vous montrer que notre devoir commun est de nous battre ensemble contre le danger totalitaire, pour une France heureuse, plus juste et plus solidaire.

Nous assurerons la paix, le progrès dans la sécurité ; nous maintiendrons toutes les libertés, et en particulier la liberté de l'enseignement.

APPORTEZ TOUS VOTRE VOIX au R.P.R. et à Jacques CHIRAC.

VOTEZ pour Noëlle DEWAVRIN et Clément TROCHERIE.

NE LAISSEZ PAS PASSER VOTRE CHANCE.

Noëlle DEWAVRIN
Mère de famille
Avocat
Professeur de Faculté
Déléguée Nationale auprès de Jacques CHIRAC
Membre de la Commission exécutive du R.P.R.

Clément TROCHERIE
Père de 6 enfants
Conseiller Municipal de St-Berthevin
Ancien ouvrier agricole
Employé au Crédit Mutuel
Médaille militaire
Croix de guerre

PROGRAMME de Noëlle DEWAVRIN

Pour les citadins

Laval et tous les chefs lieux de canton doivent profiter dans une proportion raisonnable d'un essor certain. Halte au déclin de nos villes et de notre région qui se ruinent peu à peu ! Toutes les industries disparaissent les unes après les autres et les commerçants ont les plus grandes difficultés. Il faut reprendre l'affaire en mains. Je vous propose de le faire avec vous; pour Laval certes, mais aussi pour tous les cantons : Villaines, Bais, Évron, Montsûrs, Argentré, Chailland.

Je pense avec émotion à tous ces pères de famille qui se sont endettés pour construire ou acheter leur pavillon ou leur appartement et qui ne peuvent plus faire face à leurs échéances. Je pense à tous ces commerçants qui voient leur affaire péricliter parce que leur clientèle est ruinée et qu'elle envisage de quitter la région.

Pour les ruraux

Si vous m'accordez votre confiance, je m'engage à mettre tout en œuvre pour redonner à toutes les communes de la circonscription les chances qu'elles méritent.

Halte à l'hémorragie des communes rurales qui doivent toutes conserver leur école, leurs commerces, leurs fonctionnaires comme elles conservent leur mairie.

Il faut assurer aux agriculteurs l'égalité avec les autres catégories professionnelles : revalorisation des revenus agricoles, amélioration des conditions de la vie rurale, organisation des vacances pour les exploitants, construction de locaux d'habitation, alignement des salaires agricoles sur les salaires de l'industrie.

Pour la famille

- statut social de la mère de famille (assurances maladie et vieillesse personnelles)
- statut professionnel pour les femmes de commerçants et d'artisans et pour les femmes d'agriculteurs.

Pour l'éducation

- favoriser l'égalité des chances entre les enfants des différentes catégories sociales
- empêcher la politisation de l'Ecole
- laisser la liberté de choix entre l'école publique et l'école privée en mettant à leur disposition des ressources équivalentes (Loi Guermeur étendue à l'enseignement agricole).

Pour les jeunes

- droit pour les jeunes de 16 à 26 ans à l'insertion professionnelle, et développement des contrats-formation.
- création de bourses régionales de l'emploi
- revalorisation de la situation des jeunes travailleurs manuels.

Pour les personnes agées

- minimum vieillesse à 70 % du SMIC
- développement de l'aide ménagère à domicile
- installation gratuite du téléphone

Pour les commerçants, les artisans et les petites et moyennes entreprises

- égalité fiscale réelle ; abattement de 20 % comme pour les salariés
- prestations et retraites identiques au régime général de la Sécurité Sociale
- humanisation et simplification des contrôles fiscaux et administratifs.

Pour les ouvriers et cadres des entreprises

- développement de la participation aux bénéfices et au capital
- développement de la participation aux responsabilités et à l'élaboration des décisions.

Pour le cadre de vie

- rendre l'habitat plus humain, confier aux collectivités locales la mise en œuvre de la politique nationale du logement
- protéger et respecter nos paysages tout en acceptant de mettre des sites de qualité au service de l'homme.

Noëlle Dewavrin

ITEP Tél. (43) 53.04.08